

**PROJET RENFORCER LE CONSEIL AGRICOLE POUR ACCOMPAGNER LES
TRANSITIONS AGROECOLOGIQUES DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (ACOTAF)**

**RAPPORT DE L'ATELIER D'ELABORATION PARTICIPATIVE DES STRATEGIES
D'AGROECOLOGISATION DU CONSEIL AGRICOLE POUR RENFORCER LA
RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AU BURKINA FASO**



Décembre 2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
1 INTRODUCTION ET CADRAGE DE L'ATELIER	3
1.1 CEREMONIE D'OUVERTURE ET ADOPTION DE L'AGENDA DE L'ATELIER.....	3
1.2 RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER ET BREVE PRESENTATION DU CONSEIL AGRICOLE ET DE L'AGROECOLOGIE.....	3
2 ELABORATION DE LA VISION	7
2.1 PRESENTATION DE LA METHODE DE VISIONING	7
2.2 ELABORATION PARTICIPATIVE DE LA VISION D'AGROECOLOGISATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS (FUTUR SOUHAITE).....	8
3 IDENTIFICATION DES TRAJECTOIRES D'AGROECOLOGISATION DES OP	10
3.1 PRESENTATION DE LA METHODE DU BACKCASTING	10
3.2 ESQUISSE PARTICIPATIVE DES TRAJECTOIRES D'AGROECOLOGISATION (BACKCASTING).....	10
4 AGROECOLOGISATION ET AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE CONSEIL.....	16
5 APPRECIATION DE L'ATELIER PAR LES PARTICIPANTS	19
CONCLUSION.....	20
ANNEXE : LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER	21

Introduction

Les 5 et 6 décembre 2022, s'est tenu à Ouagadougou (hôtel Royal Beach), l'atelier d'élaboration des stratégies d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole au Burkina Faso. Cet atelier a été organisé par le RESCAR-AOC (Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre), dans le cadre du projet ACOTAF (Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne). L'atelier a été co-financé par le projet ACOTAF et la coopération française. Son objectif principal était de contribuer au développement de l'agroécologie au Burkina Faso à travers le renforcement des capacités et la génération des connaissances et des outils stratégiques et opérationnels pour piloter le processus d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole.

26 personnes provenant de 15 organisations dont sept (07) femmes ont pris part à cet atelier (voir liste de présence en annexe). Les travaux de l'atelier se sont déroulés autour des axes suivants : (i) l'introduction et le cadrage de l'atelier, (ii) l'élaboration de la vision des organisations de producteurs (OP), (iii) l'identification des trajectoires d'agroécologisation des dispositifs des OP, (iv) l'agroécologisation et l'ajustement des dispositifs de conseil agricole des OP, (v) les perspectives et la clôture de l'atelier. Le présent rapport fait la synthèse des activités des deux jours qu'a duré l'atelier.

1 Introduction et cadrage de l'atelier

1.1 Cérémonie d'ouverture et adoption de l'agenda de l'atelier

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par le mot de bienvenue du Facilitateur du RESCAR-AOC, **Mr Malamine OUATTARA**. Il a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier et les a remercié pour l'intérêt qu'ils ont accordé à l'atelier à travers leurs présences. Le mot de bienvenue a été suivi de l'allocution d'ouverture de la Présidente du comité de pilotage du RESCAR-AOC, **Mme Gifty Narh Guiella**. Elle a salué la présence effective à cet atelier d'éminents acteurs et spécialistes du conseil agricole et a rappelé le rôle du conseil agricole dans la promotion de l'agroécologie. Elle terminée son propos en déclarant ouvert l'atelier d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole des OP et a souhaité que les travaux se déroulent de façon participative dans une bonne ambiance.

A la suite de l'ouverture de l'atelier, un tour de table a été fait afin que les participants puissent mieux se connaître avant de passer à l'adoption de l'agenda de l'atelier. L'agenda proposé dans les TDR de l'atelier a été adopté par les participants sans modification.

1.2 Rappel des objectifs et résultats attendus de l'atelier et brève présentation du conseil agricole et de l'agroécologie

A la suite de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, les travaux ont démarré avec le rappel des objectifs et résultats attendus de l'atelier, suivi d'une brève présentation du conseil agricole et de l'agroécologie. Ces présentations ont été faites par le **Dr. Patrice DJAMEN**, chercheur au CIRAD et coordonnateur du projet ACOTAF.

❖ Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif général de l'atelier était de contribuer au développement de l'agroécologie au Burkina Faso à travers le renforcement des capacités et la génération des connaissances et des outils stratégiques et opérationnels pour piloter le processus d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole. De façon spécifique il s'agissait de :

- (i) mettre en évidence les acquis et défis des dispositifs de conseil agricole pour la prise en compte l'AE
- (ii) élaborer des stratégies adaptées pour l'introduction ou le renforcement de la prise en compte de l'AE dans les dispositifs
- (iii) former des gestionnaires de dispositifs de conseil agricole sur l'utilisation de prospective dans la planification de leurs activités ;

Au termes de l'atelier, les résultats suivants étaient attendus :

- i) les acquis et défis des dispositifs de conseil agricole pour la prise en compte l'AE sont mis en évidence ;
- ii) une typologie de stratégies pour l'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole est élaborée ;
- iii) les gestionnaires de dispositifs de conseil agricole sont formés sur l'utilisation de prospective dans la planification de leurs activités.

❖ Brève présentation du conseil agricole et de l'agroécologie

La bonne compréhension des concepts clés de l'atelier s'est avérée nécessaire pour une meilleure participation et/ou implication des participants. C'est ce qui a justifié la brève présentation sur l'agroécologie et le conseil agricole.

En ce qui concerne l'agroécologie, elle se définit comme une approche intégrée qui applique concomitamment des notions et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles (FAO, 2018). Selon de Dr Patrice, l'agroécologie va au-delà des pratiques agricoles et s'adresse à différents niveaux d'organisation, de la parcelle à l'ensemble du système alimentaire. En outre, l'agroécologie vise à avoir un environnement sain, une société dans laquelle toutes les personnes vivent en harmonie, sont épanouies, un monde où les valeurs sociales sont respectées. Pour rappel, il a énuméré les treize (13) principes opérationnels de l'agroécologie définis par groupe d'experts de haut niveau du comité des nations unies sur sécurité alimentaire et de la nutrition en 2019 (HPLN, 2019). En effet, l'agroécologie se fonde sur un ensemble de principes applicables de façon universelle, mais qui doivent être adaptés aux caractéristiques socioéconomiques et écologiques propres au tissu local à travers des méthodes



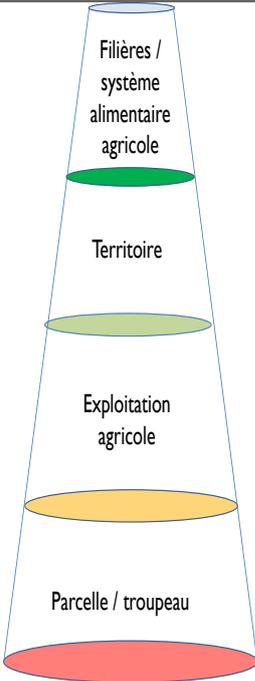
participatives. Ces treize (13) principes opérationnels de l'agroécologie ont été élaborés en 2019 à partir des 10 éléments de l'agroécologie définis par la FAO en 2018.

En ce qui concerne le conseil agricole, après la définition, **Dr. Patrice DJAMEN** a présenté les dimensions du conseil agricole ainsi que son rôle dans les transitions agroécologiques. A cet effet, le conseil agricole se définit comme étant un service agricole qui recouvre, d'une part, les acteurs impliqués, l'activité de conseil, les moyens matériels mis en œuvre, les règles définies pour atteindre les objectifs que les acteurs se sont fixés, et, d'autre part, les savoirs, savoir-faire et méthodes mis en pratique par les acteurs du conseil pour créer, avec les agriculteurs, des connaissances utiles à l'action dans des situations d'apprentissage individuel ou collectif.

Les services de conseil agricole sont regroupés en cinq (5) fonctions ou dimensions comme suit : (i) la diffusion d'informations, de connaissances et de technologies, (ii) l'aide à la décision (gestion de l'Exploitation Agricole), (iii) le renforcement des capacités, (iv) la structuration, le développement communautaire et l'action collective, (v) la facilitation et l'intermédiation.

A travers ses services et fonctions/dimensions, le conseil agricole est appelé à accompagner les transitions agroécologiques (TAE) aux différentes échelles que sont la parcelle ou le troupeau, l'exploitation agricole, le territoire et le système alimentaire. Le tableau 1 présente les implications de la mise en œuvre de l'AE pour le conseil agricole.

Tableau 1 : Implications de la mise en œuvre de l'AE pour le conseil agricole

Echelles de TAE	Implications/Rôles du conseil agricole
 <p>Filières / système alimentaire agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'approche chaîne de valeur dans la fourniture des services - Facilitation des relations entre consommateurs et producteurs - Appui à la reconnaissance et la valorisation des produits issus de l'AE - Mise en relation des acteurs des différents maillons des chaînes de valeur
<p>Territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation des dynamiques d'innovation collective et de renouvellement des règles de gestion des ressources collectives (biomasse, foncier etc.) - Appui à la réorganisation de l'espace pour favoriser les pratiques d'AE - Utilisation de l'approche bassin – versant pour raisonner les interventions
<p>Exploitation agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation entre producteurs et d'autres acteurs des TAE - Développement du capital humain sur les défis et opportunités de l'AE - Prise en compte des groupes vulnérables - Aide à la décision pour l'élaboration et la gestion des projets d'AE
<p>Parcelle / troupeau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des informations, connaissances et technologies pour l'AE - Facilitation des apprentissages entre groupes de producteurs - Accompagnement des expérimentations et d'innovation paysannes - Capitalisation et facilitation de la prise en compte des savoirs locaux

❖ Echanges sur les présentations

A l'issue des présentations, les participants ont posé des questions de compréhension, auxquelles le Docteur Patrice a répondu. Le tableau 2 ci-dessous présente quelques questions posées par les participants et les éléments de réponses apportées.

Tableau 2 : synthèses des questions et des éléments de réponses sur la présentation du conseil agricole et de l'agroécologie

Quelques questions posées	Eléments de réponses
C'est quoi l'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole ?	Nous entendons par « agroécologisation d'un dispositif de conseil agricole », le processus de prise en compte des principes de l'agroécologie par ce dispositif de conseil agricole.
Quelle est la différence entre les 10 éléments et les 13 principes opérationnels de l'agroécologie ?	Concernant la question des principes, il faut noter que la FAO a élaboré les 10 éléments de l'agroécologie en 2018. Et c'est à partir de ces 10 éléments que le groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de la FAO a élaboré en 2019 les 13 principes opérationnels de l'agroécologie.
Quelle approche a permis d'arriver aux 13 principes ? Comment est-on arrivé aux 13 principes ? Y a-t-il eu consensus ?	
Les principes sont-ils catégorisés pour permettre d'apprécier le niveau de transition agroécologique ?	Oui, il existe des outils pour apprécier le niveau de transition agroécologique notamment l'outil TAPE (Tool for agroecology performance evaluation) de la FAO et le guide d'évaluation de l'agroécologie du Groupe de travail sur la transition agroécologique (GTAE)
Quelle est la différence entre une exploitation agricole et une parcelle agricole ?	La parcelle agricole est une surface continue de terres déclarées par un agriculteur, sur laquelle un seul groupe de cultures est cultivé. Une parcelle agricole fait partie d'une exploitation agricole et peut être composée d'un ou de plusieurs champs et qui prend en compte des activités de production animale et forestière et des activités extra-agricoles menées par les membres de l'exploitation.

2 Elaboration de la vision

2.1 Présentation de la méthode de visioning

Cette séquence de l'atelier a consisté à présenter la définition et les étapes du visioning. En effet, le visioning est une technique, une approche d'anticipation qui permet à une personne physique ou morale de développer une vision partagée du futur et de définir les actions à mener pour sa réalisation. C'est également un processus mental dans lequel des images du futur désirées sont rendues intensément réelles et appelées à opérer comme des motivateurs pour l'action présente.



Quelques exemples de vision ont été présentés pour permettre aux participants de mieux cerner la formulation d'une vision.

Exemple 1 : « *Nous avons la vision d'un monde juste et durable. Un monde où les économies sont centrées sur l'être humain et la planète. Un monde où les femmes et les filles vivent à l'abri des discriminations et des violences, où la crise climatique est endiguée, où les systèmes de gouvernance sont inclusifs et permettent de demander des comptes aux personnes qui détiennent le pouvoir* ».

Exemple 2 : « *Être une entreprise leader et compétitive dans le domaine de la nutrition, de la santé et du bien-être, offrant une valeur ajoutée aux actionnaires en étant une entreprise citoyenne privilégiée, un employeur privilégié, un fournisseur privilégié vendant des produits privilégiés* ».

Exemple 3 : « *A l'horizon 2030 pour l'Afrique de l'Ouest, en général, et le Sénégal, en particulier, l'Agroécologie, en tant que réponse pertinente aux défis du changement climatique, de la souveraineté alimentaire et de l'emploi des jeunes, est une priorité pour l'ensemble des acteurs ; sa mise en œuvre aux différentes échelles est soutenue par des politiques et programmes publics cohérents* ».

Exemple 4 : « *Avec ses partenaires, notre organisation co-construit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l'innovation et la formation afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires durables, la santé (des plantes, des animaux et des écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique* ».

Exemple 5 : « Un monde doté de systèmes d'alimentation, de terres et d'eau durables et résilients qui offrent des régimes alimentaires diversifiés, sains, sûrs, suffisants et abordables, et qui garantissent de meilleurs moyens de subsistance et une plus grande égalité sociale, dans le respect des limites environnementales planétaires et régionales ».

Puis les étapes du visioning ont été présentées et expliquées. La figure 1 montre ces différentes étapes d'élaboration d'une vision.

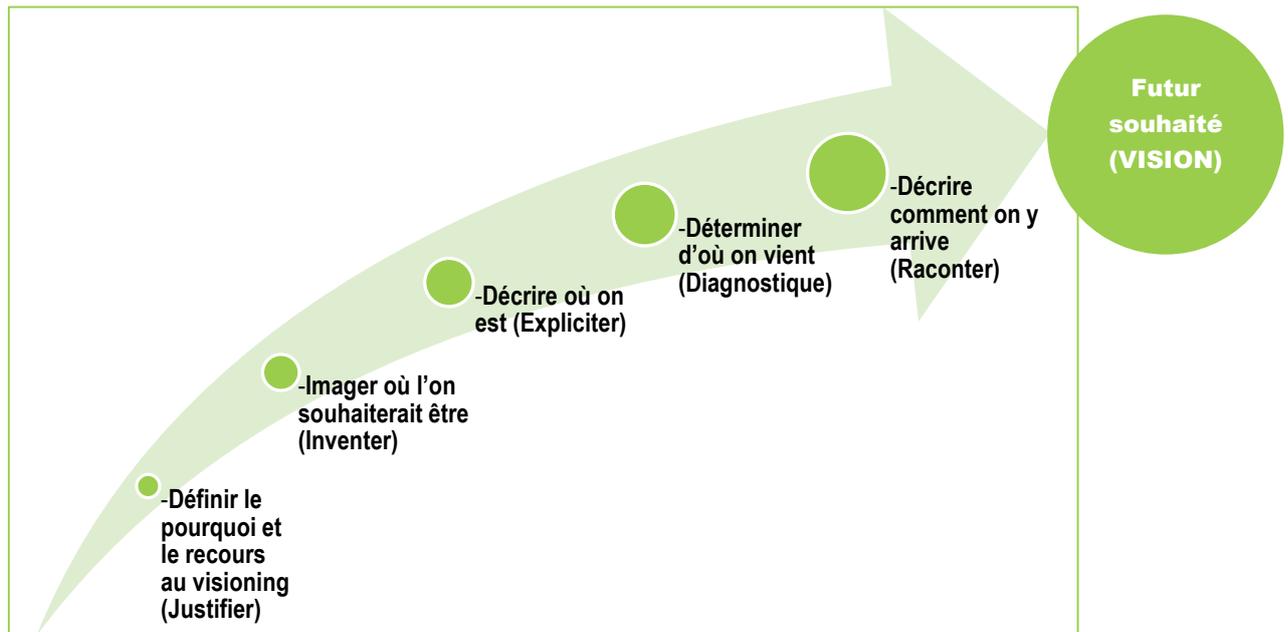


Figure 1 : les étapes du visioning

2.2 Elaboration participative de la vision d'agroécologisation des organisations de producteurs (futur souhaité)

Cette partie a été faite en travaux de groupe. Pour ce faire, les participants ont été repartés en trois (3) groupes en fonction du niveau d'agroécologisation (niveau d'application des principes de l'agroécologie) des structures participantes. Un quatrième groupe dénommé « groupe MARAH » a été créé pour les structures techniques du ministère de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques (MARAH). Chaque participant a identifié la catégorie qui correspond au mieux aux réalités de sa structure pour réaliser les travaux de groupe.

❖ Répartition des participants en groupe de travail

Le tableau 3 présente les différents groupes, leurs descriptions, les membres et les modérateurs. Le travail de groupe consistait à élaborer une vision souhaitable dans 10 ans à partir des étapes du visioning.

Tableau 3 : Descriptions, membres et modérateurs des groupes de travail.

Groupe	Description du groupe	Membres du groupe	Modérateurs
Groupe 1 : INTRODUCTION	Le dispositif de conseil de l'OP est caractérisé par l'offre de conseil en agriculture conventionnelle. L'OP souhaite prendre en compte dans son dispositif de conseil agricole l'agroécologie	- KABORE Bruno - OUEDRAOGO Boubacari - OUEDRAOGO Bruno - OUEDRAOGO N. Mariam - OUEDRAOGO Mariam - OUEDRAOGO Ousmane	KAKPO Kossi (Etudiant en Master 2 à Agrinovia et stagiaire au CIRAD)
Groupe 2 : AMPLIFICATION	L'OP a déjà pris en compte l'agroécologie dans son dispositif de conseil agricole. Son souhait est de toucher plus de producteurs dans la promotion des principes agroécologiques qu'elle a adopté.	- BOUGOUSSARE Larissa - DABRE Ismael - KABORE W.Jonas - KAFANDO Elie - SIDIBE Adama - TRAORE Suzanne - YIRI Arouna	BENOIT-TIENDREBEOGO Nadège (Chargée de Programmes à Inter-Réseaux)
Groupe 3 : EVOLUTION	L'OP a déjà pris en compte l'agroécologie dans son dispositif de conseil agricole. Son souhait est de prendre en compte de nouveaux principes (principes non pris en compte par l'OP) dans son dispositif de conseil.	- BACYE Sam Tokoro - BEAULIEU Hélène - BELEMGREGRE Razack - OUEDRAOGO Seydou - TRAORE Issouf	HEMA M. Gwladys (Consultante au CIRAD)
Groupe 4: MAARH	L'évolution au niveau du ministère	- BIHOUN Jean - OUATTRA Souleymane	OUATTARA Malamine (Facilitateur du RESCAR-AOC)

❖ Résultats des travaux de groupe

A l'issue des travaux en équipe, la restitution des résultats des travaux de chaque groupe a été faite par son rapporteur. Les visions formulées par chaque groupe sont présentées dans le tableau 4 ci-dessous.

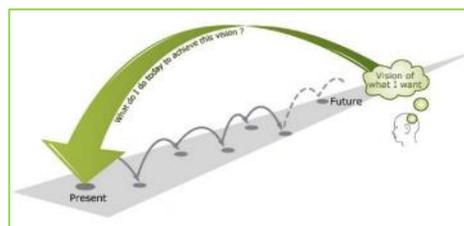
Tableau 4 : Visions formulées par chaque groupe

Groupe	Vision (futur souhaité)
Groupe 1 : INTRODUCTION	A l'horizon 2032, être une organisation de conseil agricole compétente dans la promotion de l'agroécologie par la gestion durable des terres et de l'environnement sur le recyclage, la réduction des intrants, la santé du sol, la co-crédation des connaissances et la participation.
Groupe 2 : AMPLIFICATION	A l'horizon 2032, les membres de l'organisation de producteurs (OP) contribuent significativement à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnel et accèdent à des marchés plus rémunérateurs grâce aux produits issus des pratiques agroécologiques notamment, la réduction des intrants, la santé du sol, l'amélioration de la santé des animaux, la biodiversité, la diversification écologique, la cocréation des connaissances et le recyclage.
Groupe 3 : EVOLUTION	En 2032, l'AE est économiquement attrayante et inclusive : elle nourrit les producteurs (trices) et les jeunes ; garantit leur santé par la consommation de produits sains grâce à une meilleure prise en compte des principes socio-économiques dans nos dispositifs de conseils, en plus des principes techniques déjà bien intégrés.
Groupe 4 : MARAH	En 2032, les principes de co-crédation de connaissances, les valeurs sociales et type d'alimentation, d'équité, de gouvernance des terres et des ressources naturelles sont mis à l'échelle à travers le dispositif de conseil agricole du MARAH.

3 Identification des trajectoires d'agroécologisation des OP

3.1 Présentation de la méthode du backcasting

La présentation de la méthode de backcasting a été faite par le **Dr. Patrice DJAMEN**. Le backcasting se définit, selon Vergragt and Quist (2011), comme une méthode qui permet de générer un futur souhaitable, et regarder en arrière depuis de futur vers le présent afin définir une stratégie et de planifier comment il peut être réalisé. Selon le Dr Patrice, c'est une façon de planifier, dans laquelle un résultat réussi est imaginé dans le futur, suivi de la question : « que devons-nous faire aujourd'hui pour atteindre ce résultat réussi ? ». Il faut donc imaginer être déjà dans l'avenir et se retourner pour regarder le chemin parcouru. On remonte ainsi le temps jusqu'au présent pour identifier les choix à opérer pour réaliser le futur souhaité. Les éléments clés du « backcasting » sont : un point de départ dans le futur, un point d'arrivée dans le présent, une méthode pour connecter le point de départ au le point d'arrivée dans le but d'identifier un ou des chemins actionnables. En résumé, le « backcasting » est au cœur d'une démarche stratégique de développement durable.



3.2 Esquisse participative des trajectoires d'agroécologisation (backcasting)

Cette partie a été consacrée aux travaux de groupes avec pour consigne l'élaboration des trajectoires d'agroécologisation de chaque catégorie d'OP à partir de la vision élaborée à l'exercice précédent. Ainsi,

les participants en travaux de groupe devraient répondre à la question suivante « quelle est la chaîne des événements ou changements qui a permis la réalisation de la vision ou de mon futur souhaité de chaque catégorie d'OP ? ». Les images ci-dessous présentent les esquisses des trajectoires d'agroécologisation de chaque catégorie d'OP après présentation en plénière, analyse et réorganisation. Le tableau 5 ci-dessous donne la synthèse des trajectoires d'agroécologisation de chaque catégorie d'OP.



Pour ce point, je suggère que les données soient synthétisées dans un tableau comme indiqué ci-dessous et les images seront une illustration des travaux.

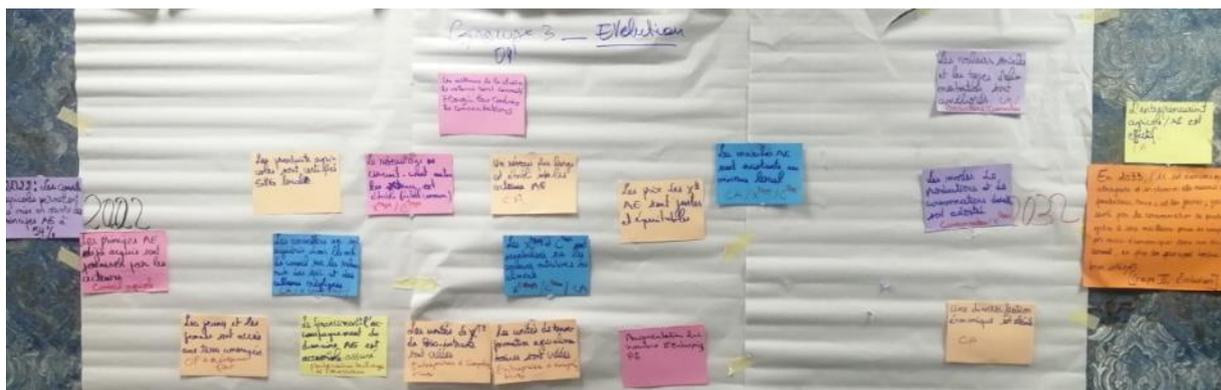
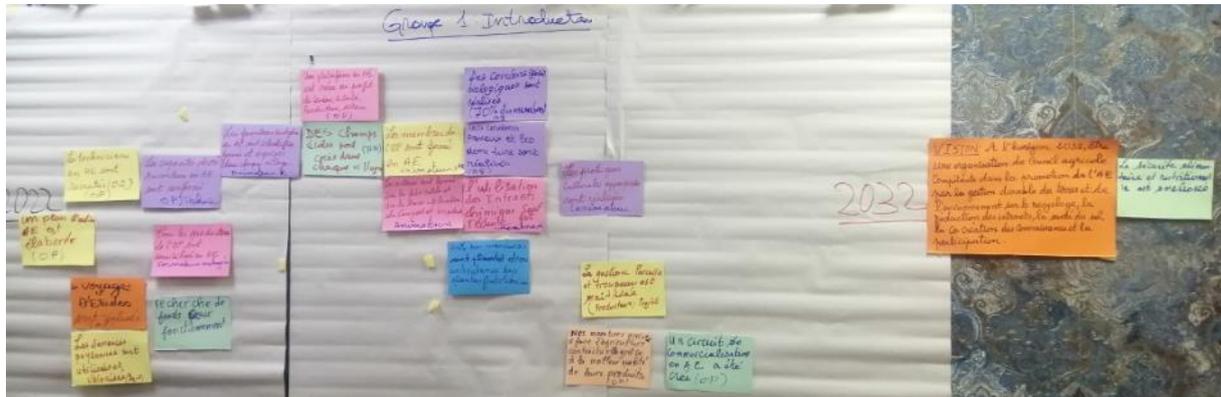
Tableau 5 : trajectoires d'agroécologisation des chaque catégorie d'OP

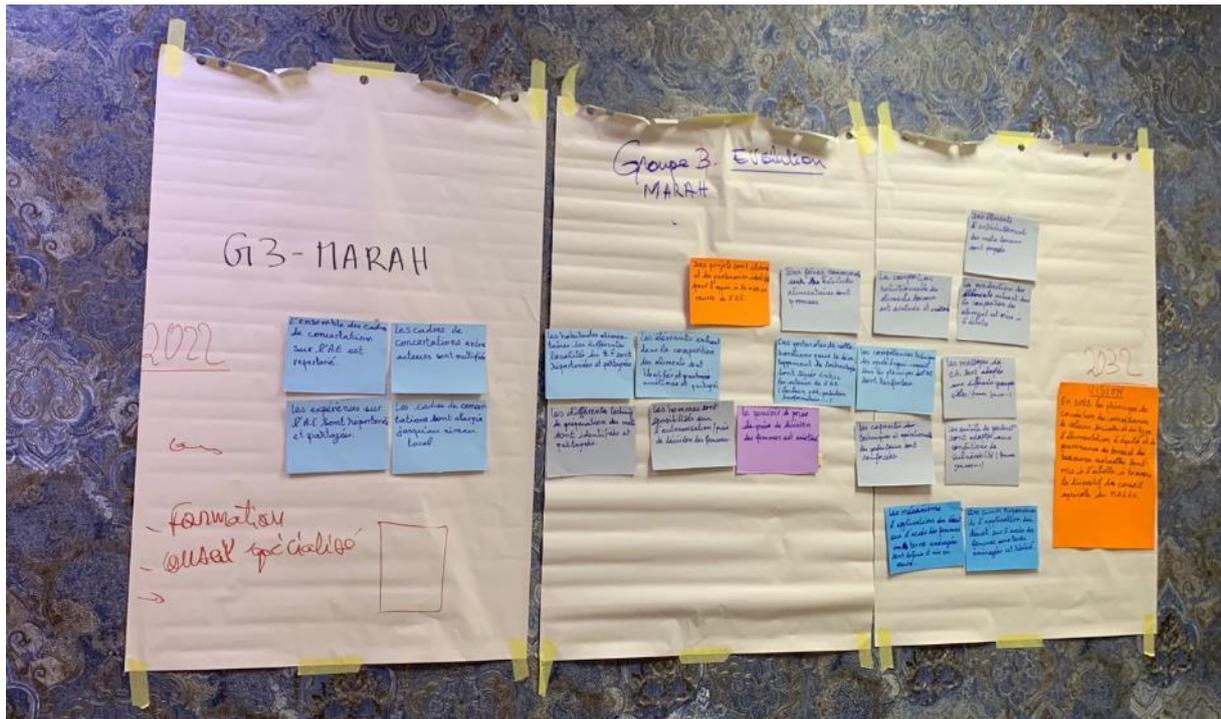
Catégories d'OP	Situation actuelle de l'OP	Troisièmes vagues de choix à opérer	Deuximes vagues de choix à opérer	Premières vagues de choix à opérer	Vision souhaitée de l'OP dans 10 ans
Catégorie 1 : introduction	Le dispositif de conseil de l'OP est caractérisé par l'offre de conseil en agriculture conventionnelle. L'OP souhaite prendre en compte dans son dispositif de conseil agricole l'agroécologie				A l'horizon 2032, être une organisation de conseil agricole compétente dans la promotion de l'agroécologie par la gestion durable des terres et de l'environnement sur le recyclage, la réduction des intrants, la santé du sol, la co-création des connaissances et la participation.
Catégorie 2 : amplification	L'OP a déjà pris en compte l'agroécologie dans son dispositif de conseil agricole. Son souhait est de toucher plus de producteurs dans la promotion des principes agroécologiques qu'elle a adopté.				A l'horizon 2032, les membres de l'organisation de producteurs (OP) contribuent significativement à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnel et accèdent à des marchés plus rémunérateur grâce aux produits issus des

					pratiques agroécologiques notamment, la réduction des intrants, la santé du sol, l'amélioration de la santé des animaux, la biodiversité, la diversification écologique, la cocreation des connaissances et le recyclage.
Catégorie 3 : évolution	L'OP a déjà pris en compte l'agroécologie dans son dispositif de conseil agricole. Son souhait est de prendre en compte de nouveaux principes (principes non pris en compte par l'OP) dans son dispositif de conseil.				En 2032, l'AE est l'économiquement attrayante et inclusive : elle nourrit les producteurs (trices) et les jeunes ; garantit leur santé par la consommation de produits sains grâce à une meilleure prise en compte des principes socio-économiques dans nos dispositifs de conseils, en plus des principes techniques déjà bien intégrés.

<p>Catégorie 3 : évolution pour le cas spécifique du MARAHA</p>	<p>L'OP a déjà pris en compte l'agroécologie dans son dispositif de conseil agricole. Son souhait est de prendre en compte de nouveaux principes (principes non pris en compte par l'OP) dans son dispositif de conseil.</p>				<p>En 2032, les principes de co-création de connaissances, les valeurs sociales et type d'alimentation, d'équité, de gouvernance des terres et des ressources naturelles sont mis à l'échelle à travers le dispositif de conseil agricole du MARAH.</p>
---	--	--	--	--	---

❖ Images des travaux de groupes sur l'identification des trajectoires d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole des OP selon leurs catégories.





4 Agroécologisation et ajustements du dispositif de conseil

Il s'est agi ici de répartir la carte des changements à opérer entre différents domaines dans lesquels il existe des défis dont le relèvement passe par une implication du conseiller agricole. Autrement dit, en fonction du niveau d'agroécologisation de chaque groupe et de la vision du futur souhaité, chaque groupe a redistribué les cartes de sa trajectoire issue du « backcasting » en fonction du domaine où les efforts doivent être consentis afin de produire des résultats. Ces domaines ont concerné :



l'environnement, les ressources humaines, le financement, la gestion et la gouvernance du dispositif, les méthodes et outils, les relations partenariales, les bénéficiaires/producteurs.

Cet exercice a donc permis de mettre en exergue, pour chaque domaine, l'implication du conseiller agricole et les défis à relever pour chaque niveau d'agroécologisation en fonction de la vision élaborée. Le tableau 6 donne la répartition des changements à opérer par domaine.

Tableaux 6 : Répartition des changements à opérer par domaines

Groupe 1 : Introduction

Vision : A l'horizon 2032, être une organisation de conseil agricole compétente dans la promotion de l'AE par la gestion durable des terres et de l'environnement sur le recyclage, la réduction des intrants, la santé du sol, la co-création des connaissances et la participation.			
1-Environnement : -Les semences paysannes sont utilisées et valorisées	2-Ressources humaines : -02 techniciens en AE sont recrutés ; -Formateurs endogènes en AE sont identifiés, formés et équipés dans chaque village ; -Capacités de 10 animateurs AE sont renforcés ;	3-Financement : -Recherche de fonds pour le fonctionnement ; -Producteurs et IMF sont mis en relation ; -Mobilisation des fonds propres à travers les cotisations des membres et les services rendus	
4-Gestion et gouvernance du dispositif : -Cahier de charge des techniciens et des formateurs endogènes est élaboré ; -Nouvel organigramme est élaboré ; -Manuel de procédure est actualisé et/ou élaboré -Textes règlementaires de l'OP sont révisés pour intégrer l'AE ; -Plan stratégique quinquennal est élaboré	5-Méthodes et outils : -Un plan d'action est élaboré -Des champs écoles sont créés dans chaque village ; -Une plateforme des producteurs AE est créée (WhatsApp) ; -Des voyages d'études sont effectués ;	6-Relations partenariales : -Circuit de commercialisation en AE a été créé ; -Nos membres arrivent à faire l'agriculture contractuelle grâce à la meilleure qualité ;	
7-Bénéficiaires / producteurs : -Tous les producteurs de l'OP sont sensibilisés en AE -Les acteurs sont formés sur la fabrication et la bonne utilisation du compost et des biopesticides ; -Les membres de l'OP sont formés en AE ; -Les acteurs sont formés sur la fabrication et la bonne utilisation du compost et des biopesticides	Effets/résultats : -Des cordons biologiques sont réalisés (70% des membres) -40% des membres ont plantés et entretiennent des arbres fertilitaires -Les pratiques culturelles appropriés sont réalisées Les cordons pierreux et les demi-lunes sont réalisés La gestion des parcelles et des troupeaux est maîtrisée L'utilisation des intrants chimiques est réduite		

Groupe 2 : Amplification

Vision : A l'horizon 2032, les membres de l'OP contribuent significativement à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et accèdent à des marchés plus rémunérateur grâce aux produits agroécologiques notamment : la réduction des intrants, la santé du sol, l'amélioration de la santé des animaux, la biodiversité, la diversification écologique, la cocréation des connaissances et le recyclage.			
1-Environnement : -Etat crée un environnement favorable pour la certification et les produits AE sont certifiés -Les vitrines produits AE existent dans toutes les régions -Les semences fourragères sont valorisées ; -Les semences paysannes sont valorisées ; -Les espèces fourragères sont de plus en plus plantées et disponible pour les animaux ; -L'usage contrôlée des produits homologués (pesticides) -Les OP n'ont plus accès aux produits non homologués	2-Ressources humaines : -OP dispose d'un plan de renforcement de capacités interne ; -OP dispose de commerciaux pour la promotion des produits AE -OP dispose d'un coordonnateur du réseau d'animateurs endogènes -OP a un chargé des relations extérieurs compétent et efficace	3-Financement : -Accès au financement ; -OP développe des activités génératrices de revenus -Mobilisation interne (ressource propre, cotisation, retenu et bénéfice)	
4-Gestion et gouvernance du dispositif : -OP autonome en matière de renforcement de capacité ; -OP dispose d'un bon système de promotion de ses produits -Les femmes et les jeunes sont de plus en plus autonomes -OP autonome grâce à son modèle économique ;	5-Méthodes et outils : -Les membres des OP sont sensibilisés sur l'AE -Brochures, dépliants, flyers, théâtres, fora	6-Relations partenariales : -Des protocoles de collaborations existent entre les OP et la recherche -L'agriculture contractuelle est promue au sein de l'op	

-OP connaît une dynamique d'évolution dans son organisation et structuration ; -Réduction de l'usage des pesticides ; -Un système de mobilisation des ressources propres	-Parcelles, vitrines AE -Vidéos sur l'AE en langues locales -Visites commentées ;	-Accès aux marchés aux produits AE est amélioré
7-Bénéficiaires / producteurs : -La santé animale est améliorée -Les animaux ont une meilleure alimentation -Les membres des OP adoptent l'agroécologie -Les producteurs utilisent de + en + des plantes utiles comme source de revenu (arbre fertilisant, andropogon)	Effets/résultats : -Réduction des engrais chimiques (usage) -Accroissement de la demande des produits issus de AE -La qualité nutritionnelle et alimentaire est améliorée ; -Les rendements sont améliorés -Les sols sont de plus en plus fertiles -Des terres dégradées sont récupérées et valorisées ;	

Groupe 3 : Evolution

Vision : En 2033, l'AE est économiquement attrayante et inclusive : elle nourrit les producteurs (trices), les jeunes, garantit leur santé par la consommation de produits sains grâce à une meilleure prise en compte des priorités socio-économiques dans nos dispositifs de conseil, en plus des principes techniques déjà intégrés.		
1-Environnement : -Les banques à semences paysannes contribuent à l'autonomisation semencière ; -Les semences paysannes sont produites et diversifiées ; -La recherche sur les cultures négligées est approfondie et de plus en plus développée	2-Ressources humaines : -Les compétences techniques des agents d'appui-conseil sur les principes de l'AE sont renforcés ; -Les capacités techniques et opérationnelles des producteurs sont renforcées ; -L'AE est prise en compte dans les curricula de formation et d'enseignement agricoles	3-Financement : -Le financement de l'accompagnement de transition agroécologique par PTF
4-Gestion et gouvernance du dispositif : -Le recyclage et le suivi sont intégrés dans les activités quotidiennes	5-Méthodes et outils : -Les bio-intrants sont certifiés ; -Les conseillers agricoles sont aguerris dans les méthodes de conseil en AE ; Les produits AE certifiés SPG local ; Les curricula de formation sont révisés de sorte à intégrer les 4 principes de notre vision	6-Relations partenariales : -Les marchés AE sont existants au niveau local -Les prix des produits AE sont justes et équitables -Les acteurs de la chaîne des valeurs sont connectés, élargir les cadres de concertation -Un réseau plus large est établi entre les acteurs de l'AE -relation directe entre consommateurs et producteurs est établie (circuit-court) à l'échelle communale
7-Bénéficiaires / producteurs : -Les unités agroalimentaires sont développées et multipliées ; -Les unités de production des bio-intrants sont développées et multipliées -Les jeunes et les femmes ont accès aux terres aménagées	Effets/résultats : -Une diversification économique est atteinte ; -Les modes de production et de consommation durable sont adoptés ; -L'entrepreneuriat dans la production AE est effectif ; -L'identité culturelle, l'équité et le genre sont améliorés et garantissent un système alimentaire sain et diversifié ; -Les producteurs et consommateurs connaissent mieux les valeurs nutritives des aliments ;	

Groupe 4 (MARAH) : Evolution

Vision : En 2032, les principes de la création des connaissances, des valeurs sociales et du type d'alimentation, d'équité et de gouvernance des terres et des ressources naturelles sont mis à échelle à travers le dispositif de conseil agricole du MARAH		
1-Environnement : -Les hommes sont sensibilisés sur l'autonomisation / prise de décision des femmes ; -Des foires communales sur les habitudes alimentaires sont promues ; -Des pools d'experts dans le domaine de l'AE sont mis en place à l'échelle nationale ;	2-Ressources humaines : -Les compétences techniques des agents sur les principes de l'AE sont renforcés ; -Les capacités techniques et logistiques des producteurs sont renforcées ;	3-Financement : -Des projets sont élaborés et des partenaires trouvés pour la promotion AE ; -Des mécanismes de financement innovants en

-Des conseillers spécialisés en AE sont identifiés et opérationnels sur le terrain	-Les questions de l'AE sont prises en compte dans les curricula de formation et d'enseignement dans les écoles de formation et universités...	AE sont identifiés et promus
4-Gestion et gouvernance du dispositif : -Un suivi rigoureux de l'application du décret sur l'accès des femmes aux terres aménagées est réalisé -Les mécanismes d'application du décret d'accès des femmes aux terres aménagées sont définis et mis en œuvre	5-Méthodes et outils : -Les outils de productions sont adaptés aux conditions de vulnérabilité des femmes et des jeunes ; -Les expériences en AE sont répertoriées et partagées -Valorisation des mets/menus locaux : identification, amélioration/enrichissement, diffusion, ... -Les différentes techniques de préparation des mets sont identifiées et partagées ; -Les habitudes alimentaires des différentes localités sont répertoriées et partagées ; -Les éléments entrants dans la composition des aliments sont identifiés, améliorés et partagés ;	6-Relations partenariales : -Accords de collaborations sont signés entre les acteurs de l'AE (producteurs, OP, ONG, transformateurs, chercheurs) pour le développement de l'AE Les cadres de concertation sur l'AE sont répertoriés et élargis jusqu'au niveau local ; Les cadres de concertation entre les acteurs sont multipliés
7-Bénéficiaires / producteurs : Les messages de conseil agricole sont adaptés aux différents groupes cibles ; le pouvoir de prise de décision des femmes est amélioré ; les femmes ont un accès équitable aux terres cultivables		

5 Appréciation de l'atelier par les participants

Le tableau 7 ci-dessous fait la synthèse des témoignages de quelques participants par rapport à leurs appréciations de l'atelier.

Tableau 7 : appréciation de l'atelier par quelques participants

Participants	Témoignages
Ressentis de Mr OUEDRAOGO Boubakari de APED, membre du groupe 1	« Nous avons tiré beaucoup de bénéfices de cet atelier. En venant ici, on ne s'attendait pas à ça. Nous nous sommes retrouvés en famille où il y avait la cohésion sociale et l'ouverture d'esprit. Il n'y avait pas eu de retenu dans les interventions. Donc nous sommes très fiers. Les connaissances acquises vont nous permettre de mettre en œuvre les principes agroécologiques. Quant au formateur, il faut dire que l'atelier s'est déroulé comme un chantier école. Je peux dire qu'il y a eu 40% de théories et 60% de pratiques au point que je me suis mis dans la peau d'un formateur. Arrivé à Kaya, je peux faire le point ou le compte rendu facilement. »
Ressentis du groupe 2 présenté par Mme Nadège BENOIT-TIENDREBEOGO de Inter-Réseaux Développement Rural	« En ce qui concerne les ressentis, on a pu noter une grande appréciation de l'atelier surtout en termes d'accompagnement à l'identification et à la formulation de la vision grâce la méthode visioning. Le backcasting a été aussi apprécié surtout cette dynamique d'intelligence collective, de partage d'expériences qui a permis de formuler de petits changements pouvant amener à la réalisation de notre vision. La méthode d'animation de l'atelier a été également appréciée surtout la répartition des participants en groupe en fonction de leur niveau de mise en œuvre des principes agroécologiques. Ce qui les a permis de s'exprimer sans retenu. »

Ressentis de Mr TRAORE Issouf de Terre & Humanisme, membre du groupe 3	<i>Au cours de l'atelier, les échanges se sont bien déroulés dans notre groupe. Les deux jours passés ensemble ont été très satisfaisants. Nous avons eu à discuter beaucoup de ce qui se passe concrètement sur le terrain en matière d'agroécologie.</i>
Ressentis de Mr BACYE Sam Tokoro de APAD, membre du groupe 3	<i>« J'ai beaucoup apprécié la stratégie ou la méthodologie qui a été adoptée. L'atelier a été très participative de telle sorte qu'on travaille jusqu'à 17h sans s'être épuisé. Je vous remercie beaucoup. »</i>
Ressentis de Dr HEMA M. Gwladys, Consultante ACOTAF, membre du groupe 3	<i>« L'ambiance était très bonne. J'ai été agréablement surprise que les uns et les autres se soient autant investis. Franchement, je remercie tout le monde. »</i>
Ressentis de Mr OUATTARA Souleymane de la DVRD/DGPA, membre du groupe MARAH	<i>« Cet exercice a été très formateur parce que ça nous a permis de voir aussi notre façon d'aborder la question de l'agroécologie. Cette façon de visionner et de penser les changements voulus ou les résultats attendus par rapport à une vision est nouveau. C'est un exercice qui nous a permis de savoir comment on peut opérer des changements, sur quels leviers il faut agir pour avoir les changements. De plus, l'atelier s'est déroulé dans un cadre convivial. L'ambiance était très bonne, ce qui a permis à chacun de nous d'apprendre. J'ai beaucoup appris. Je remercie donc le CIRAD et le RESCAR-AOC de nous avoir convié à cette rencontre. Cet atelier est un plus et ça va nous servir parce qu'actuellement le ministère est en train de travailler à opérationnaliser la stratégie nationale sur l'agroécologie. Les résultats vont servir d'éléments de réflexion. Pour cela, merci à tout le monde, au CIRAD, au RESCAR-AOC et à l'ensemble des partenaires. »</i>
Ressentis de Mr BIHOUN Jean de DDP/DGPA, membre du groupe MARAH	<i>« Le ministère ici présent est très satisfait des deux jours de travail qu'on a pu mener ensemble. Moi personnellement, je tiens remercier le Dr Patrice qui a été mon enseignant. C'est donc un plaisir pour moi de le revoir à cet atelier. »</i>

Conclusion

Le présent rapport synthétise les activités de l'atelier d'élaboration des stratégies d'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole au Burkina-Faso. Il résout un certain nombre de préoccupations dans le cadre de la promotion des principes de l'agroécologie. Les résultats obtenus permettent d'avancer dans la recherche de solutions pour une l'opérationnalisation réussie de l'agroécologie comme alternative au modèle productif de la révolution verte longtemps préconisé et mis en œuvre pour répondre aux défis de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a ainsi participé à l'accompagnement des acteurs concernés dans la résolution des trois grandes problématiques d'agroécologisation ainsi déterminées : l'introduction de l'AE, la pérennisation et l'amplification.

Au sortir de cet atelier et au regard des résultats obtenus, on pourrait l'inscrire comme un succès à l'actif du projet ACOTAF.

Annexe : Liste de présence à l'atelier

Liste de présence atelier agroécologisation des OP

Nom et Prénom	Structure	Contact (mail et téléphone)	Signature	
			Jour 1	Jour 2
OUEDRAOGO K Bruno	Personne Ressource	ouedraogo.k@bruno@gmail.com 73402853		
OUEDRAOGO Oumant	UPCPO/INPI	ouedraogo.oumant@gmail.com 70556145		
Yiri Harouna	Bénédicte Bellenger	71-85-56-80		
Traore Suzanne	Séchisme de Bomborokouy	71-02-02-88		
DABRE Ismaël	Solt Vert	71-40-57-87 Kawye Book Eyahou.fr 71039929		
XABORE W. Jonas	CNA	bourkhaoui.jonas@finlandais.org 70336677		
OUEDRAOGO Boubakari	ARIS	71-28-64-46		
OUEDRAOGO Mariam	Société coopérative des femmes de la région	mariaouedraogo@yahoo.com 60-95-37-38		
OUATTARA Sauleymane	DVRD/AGPA	7071285		
BOHOUN Jean	AGPA/AGPA	getihoune@yahoo.fr		
Gilj Nani Guella	RESCAR/AOC	70308630 gilj.guella@rescar.org mijnani@sofimed.com		

TRAORE Issouf	Terre et Humanisme	tinouf@gmail.com 72-45-24-38		
BEAULIEU Helène	Terre et Humanisme	hbeaulieu@terre-humanisme.org 77 15 71 42		
KAFANDO M. Elie	Producteur	eliekafandomenegre@gmail.com 76256814		
SIDIBE Adama	USCCPA	70-10-84-41		
HEMA Maïghin Gwladys Banford	CIRAD/RESCAR AOC	hemagwladys@yahoo.fr 70-82-23-79		
KABORE BRUNO	RESCAR-AOC	brunokabore@gmail.com 71 92 31 99		
BOUGOUSSARE Katrin	IP/Kiel	katrinbouguissare@gmail.com 73-55-30-70		
BACYE Sam Tokoro	APAD Sanghaï	70484341 apad@anglophone.com		
OUEDRAOGO Mariam	Fabriet DEV-Immova	mariaouedraogo@fabriet.com 65-09-02-92		
OUEDRAOGO SEYDOU	C PF To/Sisil	71543115 ouedraogo.seydou@yahoo.fr		
DJAMEN Patrice	CI/2010	patrice.djamen@ci2010.org		
OUATTARA Nalamine	RESCAR-AOC	nalamina86@yahoo.fr 75375113		

KAKPO Kossi	CIRAD	kossi.kakpo@gmail.com 0713 8450	ok	ok
Benoit Nadège	Inter-reseaux	nadège.benoit@inter-reseaux cirad	ok	ok
KAFANDO M BELEMGNÈGRÉ A. Razack	Bo-Mere AGROECONOMIE	belemereagroecologie@gmail.com 70224921	ok	ok